



# Étude du comportement et sensibilisation des salariés du BTP exposés aux rayonnements solaires

28<sup>ième</sup> Journées Nationales de Santé  
au Travail dans le BTP  
Cannes – Mandelieu 25 au 27 mai 2005

Docteur Martine PELSER  
APAMETRA BTP - NICE

# Le contexte général

---

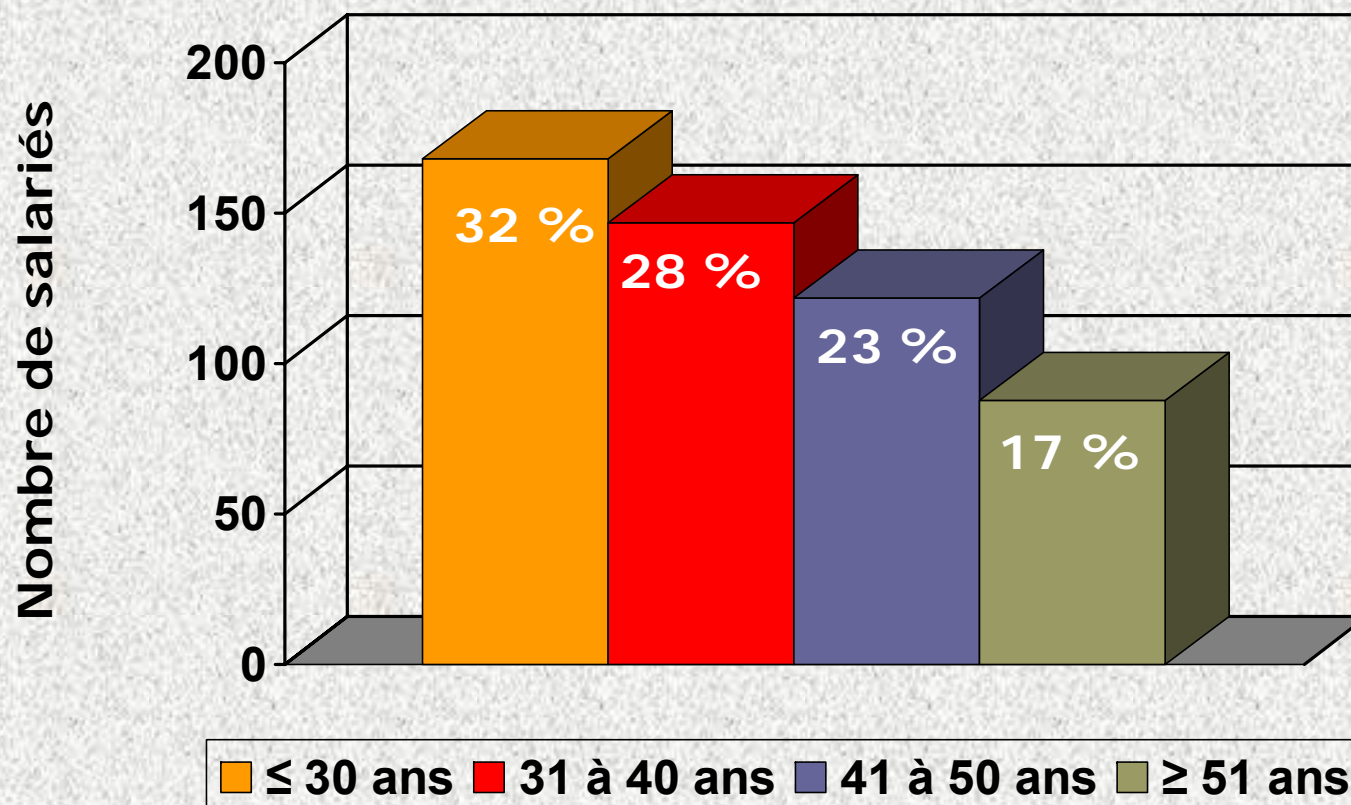
- ❑ 1,5 millions de salariés français sont exposés aux rayonnements solaires (base CAREX).
- ❑ L'incidence des cancers cutanés est plus élevée chez les salariés travaillant en plein air.
- ❑ Le risque de carcinomes spinocellulaires est lié au nombre d'heures d'exposition.
- ❑ L'impact des campagnes de sensibilisation : une inversion de tendance...

# Méthodologie

---

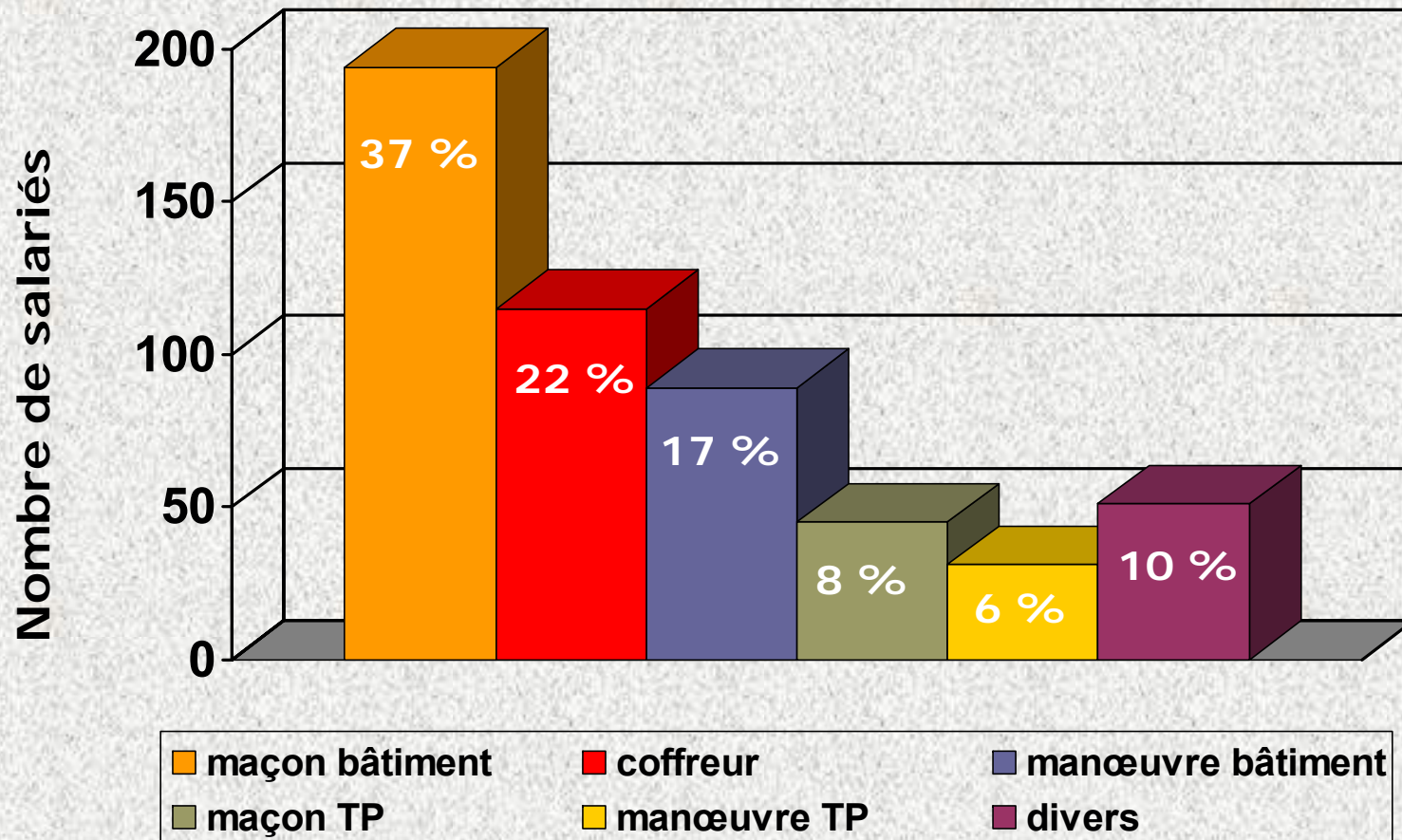
- ❑ L'utilisation d'un auto-questionnaire élaboré par le syndicat des dermatologues :
  - objectif : mesurer le risque de cancer de la peau
  - questionnaire modifié
- ❑ Le choix de 11 postes de travail exposés.
- ❑ Un auto-questionnaire rempli par les salariés au cours de la visite médicale.
- ❑ Une lecture commune entre le salarié et le médecin du travail.
- ❑ 525 questionnaires complétés.

## Répartition des salariés par tranches d'âge



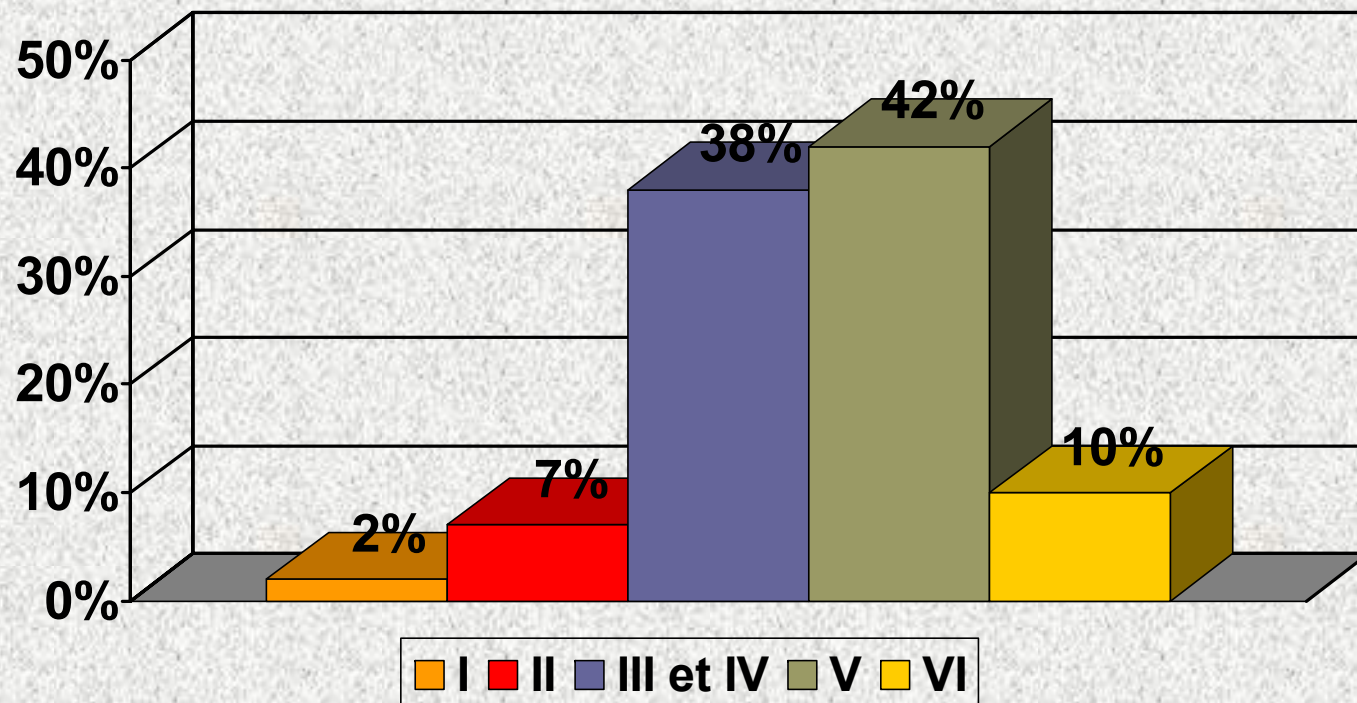
→ Âge moyen = 37 ans

## Répartition des salariés par poste de travail



→ 86% des salariés travaillent dans le bâtiment dont 76% dans le gros œuvre

## Répartition des salariés par phototype



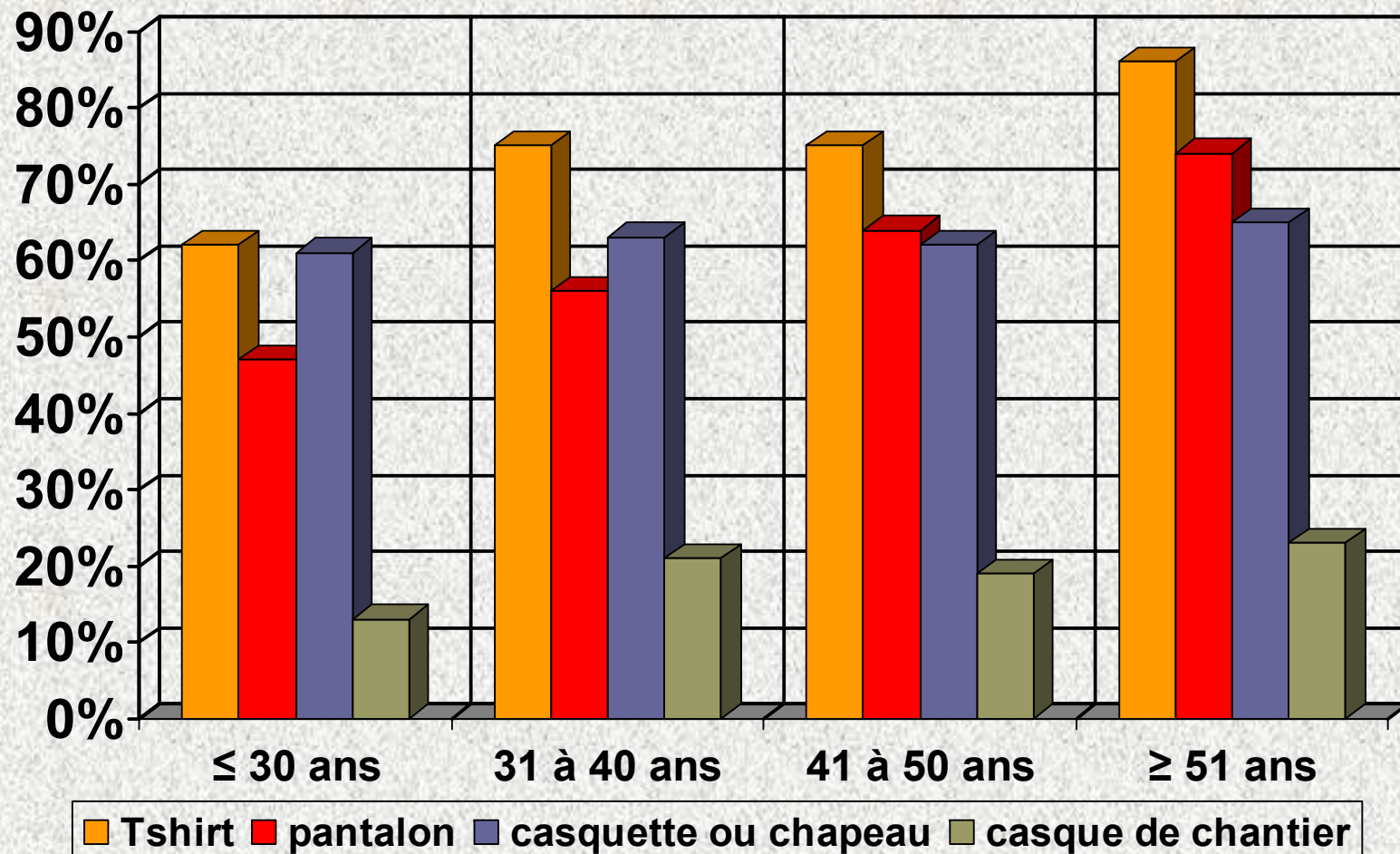
- 9% de la population a un phototype clair
- Seuls 25% ont plus de 15 grains de beauté et 10% sont suivis régulièrement

## Les antécédents

---

- 40% disent avoir été exposés régulièrement pendant leur enfance
- Aucun antécédent personnel de cancer de la peau

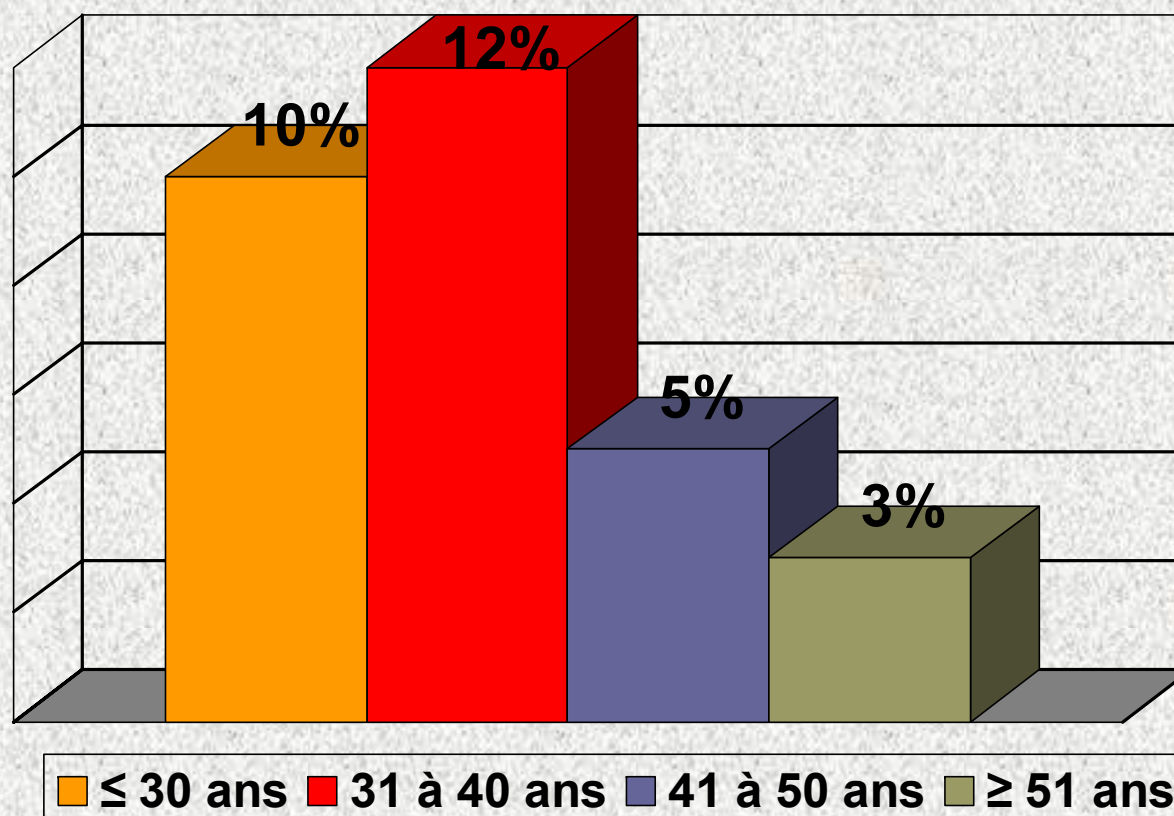
## La protection vestimentaire par tranches d'âge



→ 60% environ portent une tenue vestimentaire adaptée



## L'utilisation de crème de protection



- 8% reconnaissent utiliser une crème de protection
- Mais cette protection reste inefficace

# En bref...

---

- La population suivie
  - Masculine, de type méditerranéen
  - Peu de facteurs de risque
  
- Un niveau de protection solaire insuffisant
  - Une tenue vestimentaire pas toujours adaptée
    - La chaleur, la transpiration, l'inconfort des vêtements portés;
    - Le bronzage n'est pas un élément déterminant.
  - Pas d'utilisation de crème de protection solaire
    - Un produit cosmétique réservé à la gent féminine,
    - La texture du produit n'est pas adaptée à leur activité,
    - Un produit sans aucun intérêt.
    - Le prix n'est pas un facteur limitant.

# Conclusion

---

- Le risque solaire :
  - est un risque professionnel environnemental
  - doit être intégré dans le cadre de l'évaluation des risques
- Des actions de sensibilisation doivent être mises en place :
  - auprès des salariés
    - tenue vestimentaire adaptée, écran solaire
  - auprès des employeurs
    - moyens de protection adaptés, réduction du temps d'exposition
- Les médecins du travail doivent :
  - promouvoir l'autodépistage
  - participer au dépistage précoce des cancers cutanés

A photograph of an offshore oil rig at sunset. The sun is low on the horizon, creating a bright orange and yellow glow across the sky and reflecting on the water. The rig is silhouetted against the bright light. A thin blue horizontal line is visible near the top of the image. On the left side, there is a vertical bar with three colored segments: yellow at the top, red in the middle, and blue at the bottom.

**Merci de votre attention**